

# LE P'TIT JOURNAL D'AMANCY

Septembre 2025



# - Le mot du Maire -

*Chers Amanciennes et Amanciens,*

*Vous êtes désormais habitués à la parution de notre P'tit Journal dans lequel vous trouvez les principales informations concernant notre commune.*

*Les travaux de sécurisation et de réduction de la vitesse route de Cornier ont débuté fin février et sont achevés. Ils s'étendent de l'entrée d'agglomération, au niveau des ateliers communaux, jusqu'au chef-lieu, avec un rétrécissement de la voirie pour bien marquer l'entrée d'agglomération. Un cheminement piéton stabilisé a été réalisé avec pose de bordures pour rejoindre le trottoir existant au niveau du radar pédagogique. Nous avons profité de ces travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs. Pour ralentir la vitesse, un plateau a été aménagé au niveau de l'arrêt de bus vers le carrefour avec la route du Lavenay, et la chaussée a été rétrécie, juste avant la MARPA, par la création d'une écluse avec sens prioritaire.*

*En ce qui concerne le chef-lieu, les aménagements se poursuivent sans remarques particulières et laissent déjà entrevoir l'aspect final de l'opération. La mise en place d'une zone partagée (20 km/h) permettra d'apaiser la circulation et améliorer la sécurité de notre centre village.*

*Je sais que des travaux de cette ampleur peuvent perturber nos habitudes de déplacement et surtout de stationnement aux horaires d'entrée et sortie scolaires. Le parking de la salle polyvalente est ouvert depuis le début du chantier et l'accès au parking de l'église est désormais en sens unique, entrée depuis la route des Pâquis. Merci à tous pour votre compréhension.*

*J'adresse tous mes remerciements à la commission communication pour le travail réalisé et la préparation de notre P'tit Journal.*

*Bonne lecture.*

*Dominique DOLDO*

Commémorations du 11 Novembre 1918 et du 8 mai 1945

M. le Maire a présidé la **cerémonie du 11 novembre** entouré des membres du conseil municipal. Il a déposé la gerbe devant le monument aux morts accompagné de M. ROSNOBLET, maire honoraire et de M. CAPORALE, Président de l'Union Locale des Anciens Combattants. Mme THABUIS, représentante de l'association ANARC a également déposé une gerbe. Les enfants de l'école élémentaire ont participé à la cérémonie, en chantant et en lisant des lettres de Poilus. Nous remercions les enfants, leurs parents, les enseignants et le directeur de l'école pour leur présence et leur engagement. Ces cérémonies sont l'occasion de transmettre aux jeunes générations le devoir de Mémoire.



La **cerémonie du 8 mai** quant à elle, s'est déroulée pour la première fois sur la place de l'église, au nouvel emplacement du Monument aux Morts. Les travaux du chef-lieu ont été l'occasion de déplacer ce monument afin de sécuriser les cérémonies, mais aussi de le rénover pour le mettre en valeur.



Profitions pour rappeler quelques informations que seuls nos aînés d'Amancy connaissent certainement.

Le monument était placé à proximité de l'église, sur ce qui était à l'époque une place, centre des manifestations du village.

Il a été inauguré le 26 septembre 1920.

Le buste du soldat, en bronze, a été réalisé par Pierre LORENZI,

fondu par une société du Val D'Orme à Paris. Quant au monument en granit, il est l'œuvre de SOLINI, marbrier à Cluses. L'ensemble est entouré de quatre plots, reliés par une chaîne.

Nous pouvons y lire les inscriptions :

"Aux enfants d'Amancy tombés sur le champ d'honneur 1914-1918.

La commune reconnaissante"

"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau"

Sont également inscrits les noms des Amanciens morts pour la France.

## **- Nettoyage et bénédiction des croix -**

*Samedi 16 novembre avait lieu l'inauguration et la bénédiction des croix du village par Monsieur le curé Hervé RIVOIRON. Etaient présents les représentants des dix communautés locales (Amancy, Arenthon, Cornier, La Chapelle Rambaud, Eteaux, Évires, La Roche sur Foron, Scientrier, Saint Laurent, Saint Sixt).*

*Ce moment de convivialité a démarré par une petite promenade matinale aux emplacements des croix qui ont été rénovées et restaurées afin de préserver notre patrimoine communal comme nous l'avons déjà fait avec la réfection du toit de l'église et la restauration des vitraux. Il s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.*

*Bref historique : tout a commencé par une idée de Christophe VIANDAZ, adjoint à la commune, qui après avoir constaté le mauvais état général de la majorité des croix, a proposé de lancer cette restauration.*



*Tout naturellement il s'est tourné vers les membres de la communauté paroissiale, Odette PERRISSIN et Noël HUDRY, qui l'ont plus qu'encouragé dans son idée, puis vers Georges CHIESLA, mémoire photographique de la commune, qui avait l'inventaire des croix et même l'emplacement de celles qui avaient disparu.*



*Restait à trouver les maîtres d'œuvre ! Un duo de choc s'est formé : Patrick MATTIO, conseiller municipal et Jean-Noël MUCCIOLI, habitant d'Amancy, président des Compagnons de Balme, très emballés par le projet. Pour réunir tout le monde, une première rencontre de préparation et de prise de contact a eu lieu le 21 novembre 2023.*



*Un diagnostic des croix a été réalisé le 15 décembre 2023.*

*Il s'est avéré que 2 d'entre elles étaient en état, 3 pouvaient être restaurées et 4 nécessitaient d'être entièrement reprises.*

*Notre duo de choc débuta les travaux de restauration en juin, préparant les embases en recyclant les blocs de granit qui étaient auparavant devant la mairie.*

*Le 7 août 2024, l'ensemble des croix était en place avec l'aide de M. DUBY et Christophe VIANDAZ.*



*Cerise sur le gâteau, Patrick et Jean-Noël ont également, sur leur lancée, nettoyé la croix au centre du cimetière et ont ajouté un crucifix.*

*Remerciements particuliers, tout d'abord aux membres de la communauté paroissiale pour leur participation, puis aux personnes qui ont facilité la tâche de Patrick et Jean-Noël lors des travaux en fournissant l'eau et l'électricité, également à Jean-Marc SADDIER pour le traitement des crucifix et à Christophe VIANDAZ qui a initié et chapoté ce projet.*

*Merci au Père Hervé pour sa présence.*

## - L'environnement -

### Ramassage des déchets

*Cette année, nous nous sommes retrouvés le samedi 5 avril au matin. Ce moment citoyen de ramassage des déchets sauvages a rassemblé parents, enfants, grands-parents et petits-enfants, amis et élus de la commune. Les circuits préparés nous ont permis de ramasser de nombreux déchets recyclables en tout genre qui ont été abandonnés dans la nature. Nous vous espérons tout aussi nombreux le printemps prochain.*

*A l'occasion de l'évènement **Tous au compost !** nous avons également inauguré l'ère de compostage partagé du chef-lieu située près de la fontaine. Elle permettra aux habitants de la commune qui ne possèdent pas de jardin, de venir déposer leurs déchets compostables dans les bacs prévus à cet effet.*



### **Nos amis les chiens**

Nous vous rappelons l'arrêté en vigueur pris par le Maire depuis décembre 2024, instituant le ramassage des déjections canines sur le domaine public et l'obligation de détenir un sac à cet effet.

Toute infraction constatée pourra faire l'objet d'une contravention dressée par les agents de Police municipale.

Dans un souci de prévention, notre commune a installé des points CANISACS dans le cas où vous auriez oublié le vôtre. Il serait agréable pour tous que vous les utilisiez lorsque votre compagnon à 4 pattes a fait ses besoins.

Le respect de l'espace public est un acte civique et permet à chacun de vivre en bonne harmonie.

Pensez également à nos employés communaux qui œuvrent pour la propreté et le bien-être de tous !

Il est important que chacun de nous participe au mieux vivre ensemble.



Nous vous rappelons que le brûlage des déchets est interdit.  
Pour la qualité de l'air que nous respirons, nous vous invitons à vous rendre à la déchetterie.

Nous vous remercions également de ne pas déposer d'ordures ou de matériel à recycler au pied des bacs de tri. Il existe 6 points de collecte sur la commune et la propreté des abords des bacs de tri dépend de chacun de nous.



Pour rappel, l'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers et le badge d'accès est disponible sur simple demande auprès de la CCPR.  
N'hésitez pas à vérifier les heures d'ouverture sur le site de la CCPR.

### **Geste Eco-Citoyen**

*Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets volumineux à la déchetterie.*

*Cela présente trois énormes avantages :*

- garder notre commune et les abords des bacs de tri propres,*
- permettre à vos objets une 2<sup>e</sup> vie,*
- réduire le surcoût de ramassage des déchets.*

### **Le marché 100 % gratuit**

La prochaine Gratiféria se déroulera à Saint-Pierre le samedi 11 octobre.  
Rendez-vous est pris à l'Espace Armand Bouvard de 9h00 à 15h00.



Nous souhaitons qu'elle soit un franc succès comme l'ont été celles organisées à Amancy en octobre 2024 et Eteaux en mars dernier. De nombreux objets ont pu être échangés et démarrer ainsi une nouvelle vie.

## - Les logiciels libres -

Depuis septembre 2024, Jean-Marc GERVAIS anime une rencontre mensuelle autour des "logiciels libres" pour ordinateur et smartphone.

Toutes et tous, débutants compris, sont les bienvenus. C'est gratuit et chacun arrive et repart quand il le souhaite. N'hésitez pas à venir en toute simplicité, l'essentiel est de passer un bon moment.

Vous pourrez découvrir des logiciels libres et leur intérêt, en installer sur votre ordinateur si vous l'apportez ou sur ceux proposés sur place. Linux, par exemple, est un système d'exploitation respectueux de la vie privée, qui permet parfois de rebooster un vieux PC à bout de souffle. Vous pourrez apprendre à l'installer, nous pourrions aussi faire cela ensemble.

Il est aussi possible de parler d'outils libres en ligne (messageries, réseaux sociaux, cloud...) ou de tout autre sujet de votre choix, si c'est en lien avec les logiciels libres et une informatique plus éthique et respectueuse.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter notre site [librealabase.gitlab.io](http://librealabase.gitlab.io)

Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour participer, venez juste avec votre bonne humeur ! À bientôt peut-être.

Nous remercions Jean-Marc d'animer gratuitement cette permanence.

C'est chaque 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h, à la Maison pour Tous d'Amancy.

## - Portail salle polyvalente -

Depuis le début de l'année, le parking de la salle polyvalente est équipé d'un portail motorisé avec une horloge permettant d'en programmer l'accès.

Pour le déplacement sécurisé de vos enfants vers l'école, n'hésitez pas à l'utiliser aux horaires scolaires d'entrée et sortie.

## - Plan Communal de Sauvegarde -

Obligation réglementaire pour toutes les communes de France, nous sommes depuis le mois de mars dotés d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS pour les initiés).

Ce PCS est un outil de gestion en cas de crise.

Son but, recenser les risques, définir l'organisation opérationnelle, prévoir l'alerte et l'information à la population, organiser le soutien logistique

aux personnes impactés et recenser les ressources disponibles.

M. Bernard DIGONNET (Cabinet PCS Conseils) nous a accompagné dans la réalisation de ce document. Il est joint ici, en milieu de bulletin afin de vous permettre de prendre connaissance des bons gestes à appliquer en cas de crise.

**Nous vous invitons à le détacher et à le conserver soigneusement dans un endroit accessible.**



## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Séisme – Inondation – Mouvement de terrain- Transport de Matières Dangereuses...

**Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs :**

[www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM\\_74\\_2022.pdf](http://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pdf)

Notre territoire peut être confronté  
à une situation de crise.

**SACHEZ REAGIR !**

Adoptez les bons réflexes.

Je garde ce document à portée de main.

Je sais où prendre l'information.

Je suis autonome pour 24 heures.

Je me protège ainsi que mes proches en  
adoptant les bons réflexes.



### LA PREFECTURE VOUS ALERTE avec FR-ALERT :

Le dispositif **National FR-ALERT** permet à la Préfecture d'informer la population via la téléphonie mobile (SMS et/ou notification).

**En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :**

Twitter : @Prefet74 - Radio France Bleu Pays de Savoie - Télévision France 3 Alpes

### LA MAIRIE VOUS ALERTE

&

### VOUS INFORME

-Application de la Mairie : **IntraMuros**

-Téléphone: **04 50 03 03 13**

-@mail : [criseamancy@orange.fr](mailto:criseamancy@orange.fr)

-Site de la commune : [www.amancy.fr](http://www.amancy.fr)

-Bulletin communal

-Réseaux sociaux :



### SUIVEZ L'AFFICHAGE

#### 2 PANNEAUX NUMERIQUES :

Route de Cornier  
Route de la Chapelle

#### 3 POINTS INFORMATION :

Abribus Ecole élémentaire  
Abribus Pierre Longue  
Abribus Zone commerciale

Mairie

2 Route de la Chapelle  
74800 AMANCY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

**114** SOURDS ET MALENTENDANTS

Limitez vos appels téléphoniques au strict nécessaire pour ne pas encombrer les réseaux.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

## J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES NATURELS :

**Crue torrentielle :** Ne pas utiliser les ponts et berges impactés. Attention aux chaussées inondées et aux passages à gué avec le risque d'être emporté par le courant.

**Tempête :** Attention aux projections de matériaux, chutes d'objets et aux lignes électriques. Ne pas s'exposer au vent. Rester à l'abri.

**Séisme :** Ne pas rester à l'aplomb des façades. A l'intérieur, se protéger sous un meuble solide en évitant le centre des pièces. Couper si possible les énergies et les alimentations au gaz. Toujours penser au risque de réplique.

**Neige abondante et baisse excessive des températures.** Penser aux personnes fragiles et vulnérables.

## RESPECTEZ TOUJOURS LES PERIMETRES DE SECURITE !

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers !

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs :

[www.haute-savoie.gouv.fr/content/telechargement/41292/239399/file/D\\_DRM\\_74\\_2022.pdf](http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/telechargement/41292/239399/file/D_DRM_74_2022.pdf)

## J'ADOpte LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES :

**Pollution des eaux et nappes phréatiques :** Se conformer aux consignes des autorités et des services de secours. La commune, avec son plan communal de sauvegarde, assure la distribution d'eau potable.

**Nuage toxique :** Dans le doute, rester confiné au domicile ou sur le lieu de travail et attendre les consignes des autorités en s'informant de la situation. Colmater portes, fenêtres, cheminées...

**Accident de matières dangereuses :** Rester à distance. Laisser agir les services de secours. Respecter les périmètres de sécurité installés et s'informer sur les consignes des autorités.

### SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE

Pour rejoindre un Centre d'Accueil et de REgroupement de la population CARE :

#### Salle Polyvalente

197 Rue des Lutins - 74800 Amancy - Coordonnées GPS : 46.076594 – 6.328541

#### Maison pour Tous – Salle des Varlins

55 Route d'Arenthon - 74800 Amancy - Coordonnées GPS : 46.074866 – 6.328694



## PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE

[www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence](http://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence)

2 litres d'eau par personne / Nourriture d'urgence / Lampe de poche / Radio à piles / Vêtements chauds et de rechange / Sac de couchage / Lingettes / Double des clefs de votre domicile et de votre véhicule / Papiers d'identité / Argent liquide / Ordonnances et médicaments / Téléphone portable avec chargeur / Sacs étanches pour protéger les effets et vos papiers / Livres ou lecture / Divers jeux de sociétés et n'oubliez pas le « doudou » si vous avez des enfants en bas âge...

SIGNELEZ TOUJOURS VOTRE DEPART A VOS PROCHES

Mairie  
2 Route de la Chapelle  
74800 AMANCY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

**114** SOURDS ET MALENTENDANTS

EXTRAIT DU DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS



Consignes individuelles de Sécurité Spécifique

[www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM\\_74\\_2022.pd](http://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pd)

|                |         |  |
|----------------|---------|--|
| METEOROLOGIQUE | TEMPETE | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Limitez vos déplacements.</li> <li>➤ Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.</li> <li>➤ N'intervenez pas sur les toitures.</li> <li>➤ Rangez les objets exposés au vent.</li> <li>➤ Evitez toute activité extérieure.</li> </ul>  |
|                | PLUIE   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.</li> <li>➤ Renseignez-vous sur les conditions de circulation.</li> <li>➤ Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics.</li> <li>➤ Respectez la signalisation et les périmètres de sécurité.</li> </ul>   |
|                | ORAGE   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soyez prudents dans vos déplacements et vos activités de loisirs.</li> <li>➤ Evitez les zones boisées.</li> <li>➤ Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.</li> </ul>   |
| INONDATION     | AVANT   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir les gestes essentiels.</li> </ul> <p><i>Mettre hors d'eau les objets et biens précieux, repérer les disjoncteurs et vannes de coupure gaz, arrimer les cuves, obturer les entrées d'eau, évacuer les véhicules hors zone inondable, faire une réserve d'eau potable, écouter les consignes des pouvoirs publics.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir les moyens d'évacuation.</li> </ul> |
|                | PENDANT | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'informer auprès de la Mairie et des radios de la montée des eaux.</li> <li>➤ Dès l'alerte fermer les portes et ouvrants, couper les énergies et rejoindre une zone sécurisée.</li> <li>➤ N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous êtes forcé par la crue.</li> </ul>   |
|                | APRES   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne rétablir le courant que si les installations sont sèches.</li> <li>➤ Faire sa déclaration de sinistre.</li> </ul>  |

Mairie  
2 Route de la Chapelle  
74800 AMANCY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

**114** SOURDS ET MALENTENDANTS

|  |                |  |
|--|----------------|--|
| <b>TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES</b> | <b>AVANT</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Savoir identifier un transport de marchandises dangereuses.</li> </ul> <p><i>Plaque orange et pictogramme de signalisation sur les véhicules et colis transportés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respecter les consignes d'alerte des populations (FR-Alert via un téléphone cellulaire).</li> </ul> |
|  | <b>PENDANT</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Si vous êtes témoins d'un accident donner l'alerte au 112.</li> <li>➤ Respecter les consignes des services de secours durant l'alerte et une fois sur les lieux du sinistre.</li> </ul>   |
|  | <b>APRES</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Si vous êtes confiné, dès la fin de l'alerte aérer le local.</li> </ul>   |
| <b>SISMIQUE</b>                          | <b>AVANT</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Repérer les points de coupures eau, gaz, électricité.</li> <li>➤ Fixer les appareils lourds et les meubles.</li> </ul>  |
|  | <b>PENDANT</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'intérieur se mettre près d'un mur porteur ou sous des meubles solides. S'éloigner des fenêtres.</li> <li>➤ A l'extérieur ne pas rester sous des fils électriques et s'éloigner des façades, toitures et des risques de chutes de matériaux.</li> </ul>  |
|  | <b>APRES</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toujours se méfier des répliques.</li> <li>➤ Si vous êtes pris dans les décombres, taper avec un objet sur des canalisations, poutres... pour signaler votre présence.</li> </ul>   |
| <b>MOUVEMENTS DE TERRAIN</b>             | <b>AVANT</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'une manière générale, signaler à la Mairie les désordres.</li> </ul> <p><i>Fissures au sol, fissures sur le bâti, affaissement du sol, présence de blocs instables ou désolidarisés.</i></p>  |
|  | <b>PENDANT</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'intérieur.</li> </ul> <p><i>En cas de craquement inhabituel, fermer les ouvrants et quitter la zone. S'inquiéter des personnes vulnérables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'extérieur.</li> </ul> <p><i>S'éloigner de la zone et se mettre en sécurité.</i></p>                                |
|  | <b>APRES</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.</li> </ul>  |

## **- Les vestiaires communaux -**

INAUGURATION SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

Archi et MO : Superarchitecture – Antoine PILLANT

Projet élaboré en mars 2022 en lien avec le comité de l'ES Amancy.

Consultation des entreprises : mars/avril 2023

Accompagnement : CT : Alpes Contrôles / SPS : AEDI

Démarrage chantier en juin 2023, achevé en juillet 2024

Coût des travaux : 738 372 € TTC et total des subventions de 232 784 €.

(Département 102 784 €, Région 95 000 € et Ligue de Foot 35 000 €)

Les travaux ont consisté à construire une extension d'environ 80m<sup>2</sup> pour la création de 2 vestiaires. La salle de réunion et la zone buvette ont été rénovées et le vestiaire pour les arbitres aménagé avec une zone de stockage.

L'aménagement mobilier et l'équipement de la buvette ont été financés par le club.

Bien qu'ayant pris du retard, l'ensemble a été mis à disposition du club de foot

ES AMANCY-CORNIER en juillet 2024.

Même si tout n'est pas parfait, ces nouvelles infrastructures permettent au club et ses 400 licenciés d'évoluer dans de bonnes conditions.



## **- Les garages communaux -**

INAUGURATION SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

Archi et MO : Superarchitecture de La Roche : Julien CATALANO

Consultation des entreprises – juillet 2023

Entreprises retenues : Maulet /Decremps / Prawood / Saddier / CP Expert

Accompagnement : CT : Alpes Contrôles / SPS : AEDI

Début des travaux Novembre 2023 – Livraison juin 2024

Coût total des travaux : 281 384 € TTC

CDAS (contrat départemental d'avenir et solidarité) : 35 285 €

(15 % de subvention du Département)

Construits contre l'atelier communal existant, les garages comptent 5 emplacements pour les véhicules de la commune.

Un local a également été prévu pour stocker le sel de déneigement. Les travaux ont débuté en novembre 2023 pour se terminer en juin 2024. Remerciement à Eric BRAND pour le suivi de ce chantier.



Pour la 23<sup>e</sup> édition de notre Exposition artistique - qui s'est déroulée comme toujours le 1<sup>er</sup> weekend complet d'octobre, du vendredi 4 au dimanche 6 - vous avez été nombreux à venir découvrir la trentaine d'artistes et d'artisans qui exposaient. Ce rendez-vous artistique dans la commune représente toujours un moment privilégié pour flâner et discuter avec les artistes. Et si, coup de cœur il y a, pourquoi pas acheter une œuvre...

Cette année, une ambiance pleine de gentillesse et de joie a envahi la salle polyvalente grâce à nos artistes et artisans d'art.

Nous tenons à remercier chaque artiste qui contribue à rendre cette rencontre annuelle avec l'art, unique dans notre commune.

Nous serons heureux de vous accueillir pour notre 24<sup>e</sup> exposition artistique les 3-4-5 octobre 2025, avec de nouveaux exposants.

Cette année, grande nouveauté, vous pourrez faire une pause et vous rafraîchir dans l'espace BAR grâce à la buvette tenue par les associations de la Maison pour Tous (samedi et dimanche uniquement).

---

### Repas des Aînés

Comme chaque année, la commune d'Amancy a eu le plaisir d'accueillir ses aînés pour un moment convivial et chaleureux.

Le dimanche 4 décembre 2024, la salle polyvalente s'est parée de ses plus belles décorations pour recevoir 190 convives venus partager le traditionnel repas des aînés. Après le mot de bienvenue de M. le Maire, accompagné des conseillers municipaux et des membres du CCAS, les participants ont pu savourer un délicieux menu préparé par Mieusset Traiteur, ponctué d'animations musicales qui ont égayé l'après-midi, grâce au groupe d'Eric COLLOMB. Les échanges, les sourires et parfois même quelques pas de danse ont rappelé à tous combien ces rendez-vous sont précieux pour renforcer les liens dans notre communauté.

Un stand photos, Flora Givelet Photographie, était présent afin d'immortaliser les souvenirs.

Cette année, nous avons célébré nos aînés présents de la journée qui étaient M. Maurice PITTION et Mme Gabrielle PERILLAT-MERCEROZ, en leur offrant un petit cadeau.

Rendez-vous le dimanche 7 décembre prochain pour un nouveau moment de partage et de bonne humeur !



## Octobre rose

Le samedi 19 octobre, la commune de Scientrier a accueilli les Fées Roses du CHAL pour la journée spéciale Octobre Rose. Cette année encore, elle était organisée en association avec les communes d'Arenthon et d'Amancy.

Cette journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a été un succès car vous avez été nombreux à y participer.

Le rendez-vous était donné à la salle polyvalente de Scientrier pour effectuer une marche de 8 km. Sur le parcours, une pause gourmande était prévue à la Mairie d'Arenthon, avec boissons et douceurs distribuées aux participants.



À l'arrivée, le salon du bien-être était proposé avec divers ateliers et animations. Grâce à cette manifestation, les Fées Roses du CHAL ont récolté des dons qui permettent chaque année d'améliorer le quotidien des personnes en soin contre le cancer.

Merci à tous ceux qui ont participé.

**N'oubliez pas, le dépistage est essentiel !**

Alors n'hésitez pas à consulter le site du Service Public

[jefaismondepistage.fr](http://jefaismondepistage.fr)



## Salon des vins

**Les 16 et 17 novembre 2024, le comité des fêtes a organisé son traditionnel salon des vins. 35 exposants étaient réunis pour nous faire découvrir et déguster des vins, mais également des produits du terroir, de notre région et d'ailleurs. Un moment de plaisir pour nos papilles qui a attiré 950 visiteurs sur le weekend. Nous avons pu nous restaurer grâce aux assiettes d'huîtres et planches apéritives préparées par le comité des fêtes avec les produits du salon. Un grand merci au comité pour cette organisation.**

## Téléthon

La commune et les associations d'Amancy se sont mobilisées et ont proposé des animations à la salle polyvalente dans l'après-midi. Il y avait un goûter pour les enfants, une vente de livres, un concours de belote, des jeux de société et un repas dansant le soir. En fin de soirée, il y a même eu une démonstration de danses des clubs Ainsidanse et Rock attitude. La Tombola a permis de récolter des dons tout en faisant des heureux avec ses nombreux et beaux lots.

Dons recueillis : 4 266,10 €

## - Le carnaval -

*C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le Carnaval d'Amancy le samedi 15 mars 2025 !*

*Malgré la pluie, vous avez été nombreux à suivre la dizaine de chars qui défilaient.*

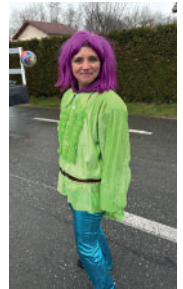
*C'est une réelle satisfaction pour le Comité des fêtes qui organise chaque année cet événement, avec engagement et passion, de vous savoir fidèles en dépit du mauvais temps.*



*À l'arrivée des chars, vous avez pu continuer la fête, boire, manger, danser et contribuer à faire de ce carnaval une belle réussite.*

*La municipalité remercie le comité des fêtes et les associations enthousiastes qui ont décoré de superbes chars cette année encore !*

*Tous à vos déguisements pour l'année prochaine !*





La mairie remercie Thibault PATIN pour ses photos  
@photo.by.thibault

## - La voirie -

### Route de Cornier

La seconde phase des travaux d'aménagement de la route de Cornier est terminée avec la réalisation des éléments suivants :

- trottoirs perméables
  - ralentisseur plateau au carrefour de la route du Lavenay et de la route de Cornier pour sécuriser la traversée piétonne
  - écluse à l'entrée du centre village afin de limiter la vitesse des véhicules entrants.
- Ces travaux font l'objet d'une subvention du Département et de la Région.



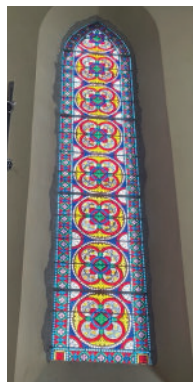
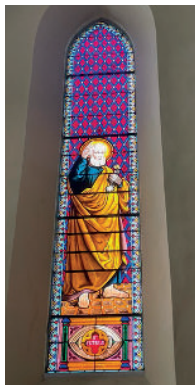
### Cheminement piéton rue de la Vulpillère

Réalisation d'un cheminement piétons depuis la route de la Chapelle jusqu'à la route de la Vulpillère. Cela permet de sécuriser et faciliter l'accès au cimetière pour les piétons depuis le centre du village.



## - Les vitraux de l'église -

Les 3 derniers vitraux de l'église ont été restaurés et ont retrouvé leur place dans le chœur.





Le Pays Rochois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Amancy

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Quelques dates à retenir :

- 3 - 4 - 5 octobre  
Exposition artistique

- Samedi 18 octobre  
Octobre rose à Arenthon

- Mardi 11 novembre  
Commémoration

- 15 et 16 novembre  
Salon des vins

- Vendredi 28 novembre  
Téléthon

- Dimanche 7 décembre  
Repas des aînés

MAIRIE

Tél. : 04 50 03 03 13


Du lundi au vendredi : de 9h à 12h & de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

*Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie*

*[www.amancy.fr](http://www.amancy.fr)*

*[mairie@amancy.fr](mailto:mairie@amancy.fr)*

*et sur notre page Amancy *

*Actualités de la commune sur l'application Intramuros*

**Amancy**  
AU COEUR  
DU PAYS ROCHOIS